



Compte rendu de la CAP n°1 – Inspecteur du 18 juin 2012

Siégeaient pour la CGT : Monique REYNAUD et Fabrice BOURGEOIS

Ordre du jour

- Approbation du règlement intérieur
- Recours de notation

Approbation du règlement intérieur

La CAPL ne pouvait adopter aucune modification sur le règlement intérieur, les amendements éventuels devant remonter en centrale. Les élus ont dénoncé une fois encore ce passage en force de l'administration. Afin de ne pas bloquer le système, les représentants CGT ont voté pour le règlement.

Recours de notation (Filière Fiscale)

Un seul dossier de recours a été examiné. Il concernait un cadre A ayant un dossier et des appréciations littérales excellents en tous points, mais à qui aucune bonification n'a été accordée.

Suite à notre argumentation, l'administration, qui avait constitué une réserve de +0,02 pour la filière fiscale a accepté d'utiliser cette réserve et de majorer la note de l'agent.

Commentaires de la CGT

Ce dossier est emblématique de la stupidité du système de notation actuelle : en contingentant les +0,06 et les +0,02, l'administration s'oblige à « faire tourner » les bonifications. On se retrouve alors avec le dossier d'un agent ayant d'excellentes relations, tant avec sa hiérarchie qu'avec son service ou les partenaires extérieurs, assurant de la formation professionnelle et ayant d'excellents résultats maintenu à la note pivot.

Les représentants ont voté contre la proposition de l'administration d'octroyer une majoration de +0,02, considérant que l'agent méritait +0,06.

Section du Lot du Syndicat National CGT Finances Publiques

Site internet: <http://www.financespubliques.cgt.fr/46/>
Courrier électronique: cgt.ddfip46@dgfip.finances.gouv.fr